LES TRAVAUX DE PARIS

(1814-1830)

RECHERCHES SUR LA POLITIQUE D'URBANISME DE LA VILLE DE PARIS SOUS LA RESTAURATION

PAR

PIERRE DEBOFLE

licencié ès lettres

SOURCES

Les principales sources d'archives sont conservées aux Archives nationales, dans la série F: les sous-séries F¹ (F¹b et F¹c), F² (F² II Seine), F³ (F³ II Seine), F³ (F³ II Seine), F¹ ont été les plus utilisées. Les plans d'alignement des rues de Paris (F¹a 2000 1 à 104) et les plans d'îlots et feuilles d'immeubles de la sous-série F³¹ ont été également consultés.

Aux Archives de Paris, la section départementale (en particulier les collections Lazare et Tesson) et la section municipale (sous-séries V.D⁶, fonds des mairies; V.M, architecture municipale; V.O, travaux de Paris-voirie parisienne) ont fourni un apport appréciable. Les Archives de la préfecture de police ont apporté quelques compléments utiles. D'une manière générale, les fonds consultés dans ces deux derniers dépôts ont souffert des pertes enregistrées lors des incendies allumés par la Commune en 1871.

Des sources imprimées ont été utilisées, notamment les publications municipales financières (Budgets de la Ville de 1818 à 1830) et des documents statistiques (Recherches statistiques sur la Ville de Paris et le département de la Seine, 1821-1829.) Nous avons eu aussi recours aux témoignages de contemporains (récits de voyageurs étrangers) et aux renseignements que peuvent donner à l'occasion de grands écrivains comme Balzac ou Victor Hugo.

INTRODUCTION

L'effondrement de l'Empire laisse dans la capitale de grands travaux inachevés ou à peine entrepris : les abattoirs, des marchés, la Halle aux vins, la Bourse, les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis et le projet du canal Saint-Martin, l'arc de triomphe de l'Étoile. Paris a, en 1814 et en 1815, à supporter le poids de deux occupations étrangères. Cette étude a pour objet d'examiner les conditions dans lesquelles la Ville a dû surmonter ces difficultés, en même temps qu'il lui fallait transformer le cadre de vie d'une population toujours plus nombreuse. Nous avons surtout étudié les travaux effectués par la Ville elle-même, sans pour autant ignorer d'autres travaux importants accomplis par l'État ou les initiatives de particuliers au cours de cette période.

PREMIÈRE PARTIE

PARIS SOUS LA RESTAURATION

CHAPITRE PREMIER

L'ENCEINTE DE PARIS

La ville, dépourvue de faubourgs extérieurs, est enfermée dans l'enceinte des Fermiers généraux, longue d'un peu moins de 25 kilomètres, haute d'un peu plus de 3 mètres, bordée par une ceinture de boulevards extérieurs et de chemins de ronde intérieurs. Cinquante-cinq barrières, pourvues pour la plupart de pavillons dus à Ledoux, et des pataches sur la Seine, assurent la perception des droits d'octroi : le mur n'est qu'une enceinte à caractère fiscal. Les pavillons et l'enceinte sont au début de la Restauration inachevés ou en mauyais état.

L'annexion du hameau d'Austerlitz, en 1819, ne modifie que faiblement les limites de la capitale, qui s'étend du nord au sud sur un peu plus de 5 kilomètres, et de l'ouest à l'est sur un peu moins de 8, et dont la superficie couvre environ 3 400 hectares.

CHAPITRE II

LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES

La ville est divisée en 12 arrondissements et 48 quartiers; la rive droite compte 9 arrondissements, la rive gauche, 3.

CHAPITRE III

LA POPULATION PARISIENNE

La capitale connaît un accroissement de population assez important; les recensements et dénombrements de 1817, 1821, 1826, 1831 fournissent des estimations. La ville compte environ 816 000 habitants en 1828, contre un peu plus de 545 000 au début du XIX^e siècle. Paris s'accroît ainsi d'un peu moins de 300 000 habitants. Le mouvement naturel de la population n'est pas déterminant; l'immigration explique cette croissance. L'étude des densités fait apparaître l'entassement des habitants dans les quartiers du centre.

CHAPITRE IV

LE CADRE MATÉRIEL

L'examen de la ville *intra muros* révèle l'opposition entre un noyau central dense et une périphérie plus clairsemée. L'insalubrité des quartiers centraux contraste avec l'aspect campagnard des quartiers périphériques, dont les champs et terrains vagues sont propices aux spéculations immobilières, en particulier dans la partie nord de Paris.

CHAPITRE V

LES FONCTIONS D'UNE CAPITALE

Les fonctions de la ville sont multiples; capitale, Paris est la résidence ordinaire du roi et le siège des assemblées et des ministères. Les fonctions économiques sont importantes : la ville a connu sous l'Empire un certain essor industriel; la Restauration voit les débuts de l'industrie du gaz d'éclairage. Cette expansion est toutefois limitée par les réticences du pouvoir. La distribution des produits, surtout de ceux qui arrivent par voie d'eau, est mal assurée. Le commerce est actif et doit répondre à de multiples besoins. L'approvisionnement de la capitale pose toujours quelques problèmes aux administrateurs qui redoutent les crises : les régions voisines fournissent l'essentiel des céréales. Paris est aussi une place bancaire de toute première importance, où les financiers jouent un rôle indéniable en matière de travaux et de mise en valeur de quartiers neufs. L'Empire a assuré la réorganisation de l'Église, mais les besoins en édifices des diverses confessions sont réels. L'Université garde son prestige, les lycées organisés par l'Empire deviennent des collèges. L'enseignement primaire est assez peu développé; quelques expériences d'enseignement mutuel sont tentées. Musées et bibliothèques font de Paris un très grand centre intellectuel. Le Musée des monuments français est très fréquenté. Le théâtre constitue le divertissement favori des Parisiens. Les distractions populaires se résument surtout à la fréquentation des guinguettes hors des barrières, où le vin est moins cher. Passages et jardins d'attractions, avec leurs « montagnes françaises », sont fort prisés. La vogue des courses de chevaux au Champ de Mars commence à se répandre.

CHAPITRE VI

LES PROBLÈMES DE LA VILLE

Les faiblesses de l'équipement urbain sont réelles. Les rues sont sales, mal pavées (quand elles sont pavées), étroites dans les quartiers centraux et assez mal éclairées. L'augmentation du nombre des véhicules aggrave les difficultés et les dangers de la circulation ainsi que les problèmes de stationnement dans des rues mal adaptées à cette destination. L'absence de trottoirs au début de la Restauration rend difficile la circulation des piétons dans les rues animées. L'approvisionnement en eau est très insuffisant : pompes à feu, bornes fontaines à faible débit, puits et porteurs d'eau distribuent une eau trouble, polluée par de multiples infiltrations dangereuses de fosses, de cimetières; la présence de voiries de dépôts dans la ville entretient l'insalubrité; les égouts sont en mauvais état et

beaucoup de quartiers en sont dépourvus. Le manque d'eau pose aussi un problème de lutte contre l'incendie, malgré un effort d'organisation du corps des sapeurs-pompiers. Les hôpitaux et les établissements pénitentiaires sont vétustes et ne sont plus en rapport avec la croissance de la capitale.

Les Parisiens sont mal logés, surtout dans les quartiers du centre. La place perdue est un luxe de gens riches : les hôtels particuliers ont cours et jardins, vestibules et grands escaliers. Les plans d'immeubles révèlent au contraire les dimensions médiocres des habitations des classes populaires.

CONCLUSION

L'examen général de la ville sous ses divers aspects révèle l'inadaptation de l'équipement urbain à une population qui ne cesse de s'accroître.

DEUXIÈME PARTIE

LES CONDITIONS DE L'ŒUVRE DE LA RESTAURATION

CHAPITRE PREMIER

LES POUVOIRS

Si Napoléon avait fait des transformations de sa capitale une affaire personnelle, Louis XVIII et Charles X n'accordent que peu d'attention à ces dernières, laissant ce soin à leurs ministres. La tutelle de l'État sur la Ville s'exerce par leur intermédiaire, à partir d'organes dont ils ont le contrôle :

— la Direction des travaux publics de Paris; trois directeurs s'y succèdent sous la Restauration : Louis Bruyère, Hély d'Oissel, Héricart de Thury;

3 560188 6

— le Conseil des bâtiments civils; il comprend des membres titulaires, inspecteurs généraux et des membres adjoints, inspecteurs divisionnaires; il est compétent pour tous les bâtiments civils, étudie les projets, surveille l'exécution des travaux.

Les institutions urbaines sont caractérisées par l'existence de deux préfets (préfet de la Seine et préfet de police), et d'une assemblée départementale, le conseil général, qui assure en même temps les fonctions de conseil municipal.

Le préfet de la Seine apparaît comme le « maire » officieux de Paris. Un grand préfet domine cette période : Gilbert-Joseph-Gaspard comte de Chabrol de Volvic (1773-1843), préfet de 1812 à 1830, avec une brève interruption sous les Cent-Jours, pendant lesquels il est remplacé par Pierre-Marie Taillepied de Bondy. Polytechnicien, sous-préfet en Bretagne puis préfet en Italie, Chabrol est un grand administrateur; il se concilie le conseil municipal, fait face aux difficultés financières, ne craint pas d'étudier des projets nouveaux mais veut achever d'abord ce qui est entrepris.

La préfecture de police est marquée par une certaine instabilité; onze préfets

ou directeurs généraux se succèdent de 1814 à juillet 1830.

Les deux préfets se partagent les attributions en matière de voirie et d'édilité, ce qui constitue une source de conflits.

L'assemblée municipale, hostile à Napoléon, a favorisé le retour des Bourbons. Chabrol s'entend avec elle pour résoudre les problèmes du moment.

Les arrondissements ont à leur tête une mairie; les maires assistés de deux adjoints ont un rôle limité.

CHAPITRE II

LES LOIS

L'expropriation pour cause d'utilité publique est encore assez peu appliquée. Elle s'appuie sur les lois du 16 septembre 1807 et du 8 mars 1810.

Les clauses de réserves domaniales, établies lors de la vente des biens natio-

naux, sont également mal appliquées.

L'exécution des alignements souffre de l'absence d'un plan général, que Chabrol s'emploie à faire achever.

CHAPITRE III

LES FINANCES DE LA VILLE

Devant le poids des deux occupations (6 millions de francs pour la première, environ 45 millions pour la seconde) et les dettes de l'Empire, les ressources de

la Ville constituées principalement par les produits de l'octroi sont insuffisantes. En 1817, la Ville lance un grand emprunt pour redresser sa situation financière. A partir de 1818, elle adopte une politique où les emprunts cèdent le pas aux concessions à des compagnies pour l'achèvement des grands travaux, surtout pour celui des canaux. En 1830, la situation financière de la Ville n'est guère favorable.

CHAPITRE IV

LA MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre pour ces travaux est assurée par la présence d'un grand nombre d'ouvriers du bâtiment. Les travaux de la Ville permettent de résoudre en partie le chômage. L'activité de la construction privée après 1820, et jusqu'en 1825-1826, apporte aussi sa contribution.

CHAPITRE V

LES TERRAINS ET LES MATÉRIAUX

De grandes opérations ont été projetées sous la Révolution et l'Empire, sur les terrains des anciennes communautés religieuses. La Bourse, les marchés, sont établis sur les emplacements d'anciens couvents devenus biens nationaux. La Ville doit sous la Restauration procéder à des acquisitions complémentaires, surtout pour l'achèvement des canaux et la construction d'édifice du culte.

La présence de carrières de gypse et de pierre de taille dans la région parisienne assure les matériaux nécessaires. Les entrepreneurs persistent à employer des matériaux résistants de préférence à des matériaux légers. La ville et l'État emploient la pierre de taille pour leurs constructions. Les entrées de pierre atteignent leur maximum en 1825.

CONCLUSION

Les sources possibles de conflits dues à l'ambiguīté des institutions furent surmontées grâce à l'habileté de Chabrol. Ce dernier s'employa également à résoudre les difficultés financières, souvent avec bonheur.

TROISIÈME PARTIE

LES TRAVAUX RÉALISÉS

CHAPITRE PREMIER

ABATTOIRS, HALLES ET MARCHES

Les cinq abattoirs Rochechouart, du Roule, de Ménilmontant, de Grenelle et de Villejuif, dont la création avait été décidée en 1810, furent achevés en 1818. La Ville en devint propriétaire en 1822. Leur achèvement constitua une source de revenus appréciables et assainit le centre en interdisant les tueries particulières.

La Halle aux vins fut achevée en grande partie à la fin de la Restauration. La grande halle projetée ne fut pas réalisée mais des constructions plus légères et donc moins coûteuses furent édifiées : marché des Prouvaires, halle aux poissons, halle au beurre, marché aux oignons. Le marché à la volaille fut achevé en 1814. Quatre marchés décidés en 1811 furent en fait construits ou terminés sous la Restauration : marchés des Carmes, Saint-Germain, Saint-Martin, des Blancs-Manteaux. La plupart voulaient imiter l'Antiquité avec leur couverture en tuiles à deux niveaux et leur plan en cloître ou en basilique avec arcades. On acheva aussi le grenier de réserves et le grenier à sel.

CHAPITRE II

LES CANAUX

Le canal Saint-Martin fut construit de 1821 à 1825 et donna lieu à l'étude de plusieurs projets. L'achèvement du canal de l'Ourcq avait précédé sa construction. L'ensemble devait permettre la mise en place d'un réseau de distribution d'eau dans la capitale.

CHAPITRE III

LA BOURSE

La Restauration reprend le chantier laissé inachevé par l'Empire. Labarre succède à Brongniart à la tête des travaux. Après bien des hésitations sur la destination qu'on donnerait à l'édifice, la Bourse est enfin installée en 1826. En 1829, l'État abandonne en toute propriété à la Ville l'édifice et ses abords. L'État, la Ville et le commerce parisien avaient assuré concurremment les frais des travaux.

CHAPITRE IV

SALUBRITÉ ET SÉCURITÉ

Le conseil de salubrité s'emploie à contrôler les conditions de salubrité de la capitale. La construction des fosses d'aisances est réglementée. Plusieurs travaux sont effectués dans les égouts dont le réseau et la qualité s'accroissent, avec un prix de revient moins élevé à la suite d'améliorations techniques. En 1830, Paris compte plus de 30 kilomètres d'égouts. Des travaux de curage sont entrepris; la Bièvre commence à être assainie. Des projets de déplacement de voiries sont à l'étude, notamment celui du transfert de la voirie de Montfaucon à Bondy qui commence à recevoir un début de réalisation.

Le nettoiement de Paris est divisé en vingt arrondissements et confié à une entreprise mais, pour certains services, le nombre d'ouvriers est insuffisant (égouts).

Des cimetières sont aménagés, les hôpitaux sont améliorés. La Société royale des prisons créée en 1819 contribue grandement à la réforme des établissements pénitentiaires. Une nouvelle prison, la Petite-Roquette, est construite à partir de 1825. Elle n'est pas terminée en 1830.

La Ville achève aussi son enceinte.

L'éclairage, divisé en cinq arrondissements, ne reçoit que peu d'améliorations. Ouelques applications bien timides d'éclairage au gaz sont tentées.

CHAPITRE V

LES CASERNES ET LES COLLÈGES

Des casernes et des corps de garde sont construits ou aménagés : caserne de la rue Mouffetard; caserne de pompiers, rue de la Paix; corps de garde, rue Clovis.

Quelques bâtiments neufs sont construits dans les collèges vétustes et bien souvent délabrés.

CHAPITRE VI

LES ÉDIFICES RELIGIEUX

La Ville entreprend les restaurations ou transformations des églises Sainte-Élisabeth, Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, Saint-Germain-des-Prés. Elle construit de nouveaux lieux de culte : Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (1822-1830), Saint-Denis-du-Saint-Sacrement (commencée en 1823), Notre-Dame-de-Lorette (commencée en 1823), Saint-Vincent-de-Paul (commencée en 1824). Elle laisse à la Monarchie de Juillet le soin d'achever ces trois églises. Elle aménage aussi plusieurs presbytères.

CHAPITRE VII

LA VOIRIE

Des voies nouvelles sont aménagées principalement dans la partie nord de Paris (quartiers neufs François-Ier, Beaujon, de l'Europe, Saint-Georges, Poissonnière). Le centre de la capitale, où quelques passages sont construits, et la rive gauche ne reçoivent guère d'améliorations.

CHAPITRE VIII

LES THÉATRES

L'Odéon, incendié en 1818, reçoit une nouvelle salle. L'Opéra est inauguré en 1821. Le Gymnase dramatique, le théâtre de l'Ambigu-Comique sont édifiés. Ces constructions témoignent de l'engouement des Parisiens pour les spectacles.

CHAPITRE IX

LES EMBELLISSEMENTS

Chabrol favorise la construction de fontaines et continue ainsi l'œuvre impériale. Ces fontaines bénéficient de l'apport des eaux de l'Ourcq.

Les statues des rois Bourbons sont rétablies. Des souscriptions permettent l'érection de la statue de Henri IV.

L'arc de triomphe, inachevé en 1814, est repris à partir de 1823, mais la Ville ne joue qu'un rôle accessoire dans la poursuite de ces travaux.